

Intersyndicale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : contre les frais différenciés et le sous-financement de l'ESR public

Grève et mobilisation le 15 septembre pour l'ESR à Lyon 2



Depuis plus de vingt ans, les dépenses de recherche et de développement n'ont pas évolué, stagnant autour de 2,2 % du PIB, la part du budget de la recherche publique étant tombé à niveau historiquement bas en 2023 à 0,74 %, niveau qui a encore baissé depuis. Le prétendu effort de recherche français est inexistant. Il reste bien inférieur à celui d'autres pays européens. Les chiffres sont donnés par le gouvernement lui-même. L'engagement d'atteindre l'objectif fixé par l'Union européenne d'investir 3 % du PIB dès 2010 n'a jamais été atteint par la France, qui ne cesse d'accroître son retard.

Le rapport issu des « Assises du financement des universités » publié en juin dernier acte le désengagement de l'État du service public de l'ESR. Face au sous-financement chronique et patent de l'État, la seule proposition réside dans la diversification par les établissements de leurs ressources propres notamment la multiplication par cinq des frais d'inscription pour toutes les étudiant·es qui viendrait s'ajouter à la restriction drastique des exonérations de frais différenciés et la suppression des APL pour les étudiant·es extracommunautaires non boursier·es. Alors que toute la communauté universitaire répète depuis des mois qu'elle s'oppose aux frais différenciés xénophobes et continuera de le faire à la rentrée, en portant pour mot d'ordre « non à toute hausse des frais d'inscription », le gouvernement persiste et signe. On racle les fonds de tiroirs en asséchant les fonds de roulement des organismes de recherche. Le constat est pourtant sans appel. Il manque à minima 8 Md€ pour l'enseignement supérieur et 8 Md€ pour la recherche publique afin notamment de consacrer 1 % du PIB à la dépense intérieure de recherche des administrations.

Alors que le nombre de candidat·es à l'enseignement supérieur continue d'augmenter, le nombre de places sur Parcoursup et MonMaster se réduit si bien qu'une part sans cesse croissante d'entre elles et eux se retrouve sur le bord du chemin. Le ministre s'est même permis lors de son audition au Sénat le 30 juin dernier de remettre en cause le droit de poursuivre des études dans l'enseignement supérieur après le baccalauréat. Avec la dernière réforme de la formation initiale des enseignant·es, le gouvernement choisit de sacrifier une grande partie de la cohorte des étudiant·es non lauréat·es en limitant, là aussi, leur droit à la poursuite d'études en Master. Le recours au privé ne peut compenser cette situation. Le rapport de l'IGAS et l'IGESR l'a montré, alors que leur financement est en grande partie assuré par des subventions publiques (40 % du chiffre d'affaires de Galileo et 67 % de celui du Collège de Paris), principalement via l'apprentissage, la « qualité d'un grand nombre de formations délivrées apparaît insuffisante » et

ne constitue pas une priorité pour ces établissements à but lucratif. Dans les organismes de recherche, la quasi-totalité de la subvention de l'État est consacrée à la masse salariale des personnels. Les chercheuses et chercheurs doivent absolument remporter des appels à projets pour pouvoir réaliser leurs travaux de recherche.

Pour nos organisations, l'augmentation de la subvention pour charge de service public est une nécessité pour que l'université et les organismes nationaux de recherche puissent remplir leurs missions. Nous alertons sur le fait que les restructurations et réformes se sont multipliées à marche forcée, sans moyens ni évaluation des conséquences. Elles ont considérablement réduit le temps consacré à la recherche en faveur de diverses tâches (évaluations, appel à projets, heures complémentaires). L'intersyndicale appelle à peser et se mobiliser dès la rentrée pour obtenir des financements à la hauteur des besoins de recherche et de formation du plus grand nombre et au plus haut niveau de qualification. La formation accessible à toutes et tous est un vecteur d'égalité et d'ascenseur social sur tout le territoire. Elle appelle également à défendre la liberté académique dans sa dimension collégiale, fondement de l'université.

L'intersyndicale appelle l'ensemble de la communauté universitaire et des organismes nationaux de recherches à travailler à des plans d'action adaptés aux situations locales et à s'organiser dans l'unité syndicale la plus large pour la réussite d'une journée nationale de mobilisation massive le mardi 15 septembre, jour de réunion du CNESER de rentrée. Plus largement, sur toute la période de rentrée, l'intersyndicale s'engage pour faire vivre et construire dans nos établissements la mobilisation contre les frais différenciés et contre toute attaque sur le financement de l'ESR public.

Les raisons de la colère à Lyon 2 :

. La suppression de :

- 10% des heures de cours à la rentrée 2027 par la nouvelle accréditation
- 10 postes de personnels BIATSS titulaires d'ici 2028
- 5 postes enseignants-chercheurs titulaires d'ici 2028

. Externalisation du ménage et du jardinage

. La sélection à l'Université (Parcoursup, Mon Master, ...)

. Les frais d'inscription exorbitants pour les étudiant.es extracommunautaires

Venez exprimer vos colères et construire la grève et la mobilisation du 15 septembre !

Programme du 15/09 :

- 9h : Piquet de grève dans la cour de BDR

- 11h30 : Rassemblement devant le rectorat (rue de Marseille à côté de Lyon 2)

On continue jusqu'au 29 septembre, journée de mobilisation dans la fonction publique !